

## La Baule propose une mutuelle santé

Loire-Atlantique - 19 Juin



Christian Bredin et Sarah Jouanneau, délégués régionaux, et Yves Métaireau, lors de la présentation au public salle des Floralies. |

**« Ma commune Ma santé » est l'offre d'une asso au service des villes pour négocier des tarifs auprès de mutuelles santé.**

**« Accompagner une telle démarche était notre devoir », a souligné Yves Métaireau lors de la présentation.**

Actionom (actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) est une association d'assurés loi 1901 à but non lucratif, fondée pour concevoir et proposer des solutions mutualisées "clé en main" au bénéfice de ses adhérents (droit d'adhésion 10 €). 242 communes étaient déjà partenaires en juillet 2014. Les offres sont les mêmes quelle que soit la taille des communes. Pas de condition de ressources pour adhérer à l'association, pas de

questionnaire de santé, pas de limite d'âge, personnalisable, l'offre « Ma commune Ma santé » s'adapte aux besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux et à des tarifs négociés. À ce jour, ACTIOM travaille avec Miel Mutuelle et Pavillon Prévoyance : avant de parler prix, on compare les prestations. Les tarifs sont garantis pérennes et peuvent être renégociés chaque année.

La Ville est là pour communiquer sur l'offre, et le CCAS met à disposition la documentation, les dossiers d'inscription et bulletins d'affiliation. Pas de démarchage personnel d'aucune sorte, ni aucun risque de compromission des élus.

Pour plus d'information, Sarah Jouanneau, déléguée régionale d'Actiom, assurera deux permanences en mairie au CCAS de 9 h à 17 h 30 le lundi 6 juillet et le lundi 7 septembre. Prise de rendez-vous conseillée auprès du CCAS au 02 51 75 75 30. Venir muni du tableau des garanties actuelles et de la dernière quittance de l'actuelle mutuelle